

**F/22**

## **TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE**

**Intitulé :** TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

**Niveau de classement :** sous-série du cadre de classement

**Dates extrêmes :** 1852-1979

**Importance matérielle :** 235 m.l. (2286 articles environ).

**Conditions d'accès :** librement communicable.

### **Noms des producteurs :**

Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (1906), ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale (1920), ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale (1924), ministère de la Santé publique et ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (1930), ministère du Travail (1934), Commissariat aux Affaires sociales du C.F.L.N., Secrétariat d'État au Travail (1941-1944), ministère de la Population et ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (1945), ministère de la Santé publique et de la Population et ministère du Travail et de la Sécurité sociale (1946), ministère des Affaires sociales (1956).

### **Histoire des producteurs :**

La plupart des services qui ont contribué à composer ce ministère, à son origine, étaient rattachés antérieurement au ministère du Commerce (un décret du 14 mars 1906 avait d'ailleurs attribué au ministère du Commerce le nom de ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail, qu'il garda jusqu'au 25 octobre 1906).

Constituée en 1906 sous le nom de ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, cette administration a comporté, dès lors, trois services principaux : la Direction du Travail, la Direction de l'Assurance et de la Prévoyance sociale, la Direction de la Mutualité. Depuis cette époque, les services ont subi de nombreuses et complexes modifications de structure.

Jusqu'en 1930, la Statistique générale de la France, d'abord sous la forme d'un service de la Direction du Travail, puis en 1910, comme direction autonome, releva du ministère. En 1930, celle-ci fut rattachée à la Présidence du Conseil. En 1920, le ministère de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, nouvellement créé, engloba certains services détachés du ministère du Travail, qui constituèrent la Direction de la Mutualité et de la Prévoyance sociale. Pendant la période 1924-1930, le ministère connut une période de grande extension. Il s'appelait alors ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale et comprenait les directions suivantes : 1. Travail ; 2. Retraites et Assurances sociales ; 3. Contrôle des assurances privées ; 4. Statistique générale de la France ; 5. Mutualité et Prévoyance sociale ; 6. Assistance et Hygiène ; 7. Habitations à bon marché.

Jusqu'en 1940, sa structure subit peu de modifications. Le ministère comprenait alors les services suivants : 1. la direction générale du travail et de la main-d'œuvre ; 2. la direction générale des assurances sociales ; 3. la direction des assurances privées ; 4. la direction du personnel, de l'administration générale et de la prévoyance sociale ; 5. la direction de la mutualité et de la prévoyance sociale (au début de la période).

Sous le gouvernement de Vichy, le Travail se trouve uni à la Production industrielle de juillet 1940 à février 1941, avant de faire l'objet d'un secrétariat d'État spécifique jusqu'en 1944. Un secrétariat d'État à la Famille et à la Santé est parallèlement créé en février 1941.

Du côté de la France libre, un commissariat au Travail et à la Prévoyance sociale est constitué au sein du Comité français de libération nationale (C.F.L.N.) le 3 juin 1943. Lors du remaniement du 9 novembre 1943, un commissariat aux Affaires sociales vient le remplacer, chargé par décret du 17 janvier 1944 des questions de politique sociale et de santé publique, ainsi que des questions concernant les anciens combattants, les invalides et autres victimes de guerre.

Depuis la Libération, le ministère « du Travail et de la Sécurité sociale » a repris une structure conforme à ses attributions traditionnelles.

### **Histoire de la conservation :**

Versements des 14 octobre 1909 et 19 août 1912, 10 août 1923, 10 novembre 1926 et 7 février 1927, 16 janvier 1928, 23 mai 1929, 5 avril 1935 (dont 320000 dossiers de pension), 27 mai 1937, 17 mai 1939 (documents relatifs aux grèves et aux syndicats professionnels dissous), 1<sup>er</sup> juillet 1939 (documents sur les mines de 1810 à 1935, sur l'application de la législation du travail et le chômage), 12 juillet 1940 (registres et fichiers relatifs aux

tontines d'épargne), août 1945 et 28 janvier 1957 (versements de la direction des assurances). Les fonds contemporains de la sous-série F/22 proviennent, pour la plupart, de versements effectués de 1970 à 1979 par la direction du travail du ministère.

- L'ensemble des liasses versées par le ministère du Travail en 1909, 1912 et 1923 concernant les sociétés de secours mutuel (depuis 1850), les dossiers anciens sur les accidents du travail, l'apprentissage, les associations ouvrières, les grèves, les conseils de prud'hommes, les syndicats agricoles dissous, le travail des enfants, etc., a été placé dans la sous-série F/12 (Commerce et Industrie) où se trouvaient des documents analogues (ces versements ont reçu des cotes comprises entre F/12 4617 et 4773, 4812 et 4820, 4830 et 4833, 5343 et 5409).
- Les 10 novembre 1926 et 7 février 1927, le ministère du Travail a fait parvenir aux Archives nationales environ 400 paquets de déclarations des versements effectués par les employeurs (1911-1919), en application de la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes, et, d'autre part, le 16 janvier 1928, cinq liasses sur la préparation de cette loi. C'est seulement après ces nouveaux envois que la sous-série F/22, destinée à contenir les papiers provenant ou qui devaient venir de ce ministère, a été ouverte.

#### **Présentation du contenu :**

Les premiers versements jusqu'en 1939 concernent essentiellement les affaires générales et centrales (préparation des textes législatifs sur les retraites ouvrières et paysannes, les décrets et arrêtés relatifs au personnel de la direction et du ministère du Travail, le régime général de législation relatif aux mines ainsi qu'aux concessions de celles-ci, etc.), une deuxième partie concerne les conditions et droit du travail ainsi que les affaires liées aux grèves.

Les documents sur les lois de 1919 (loi instaurant la journée de 8 heures) et de 1936 (loi sur la semaine de 40 heures), versés le 1<sup>er</sup> juillet 1939 (F/22/2187-2315), complètent les fragments versés précédemment sur la législation du travail, sur le repos hebdomadaire ou sur l'application de la loi du 9 avril 1898 sur le travail des femmes et des enfants ainsi que sur l'hygiène du travail et les accidents du travail, etc.

Les fonds contemporains de la sous-série F/22 (versements effectués de 1970 à 1979) concernent principalement les relations de travail dont une nouvelle réglementation a été instaurée après les accords Matignon de 1936, et la mise en place des caisses d'allocations familiales à partir de 1932. Le fonds de la Charte du Travail est constitué essentiellement des dossiers d'application de la loi du 4 octobre 1941.

Les derniers dossiers classés et cotés en F/22 sont les archives du Service obligatoire du travail au ministère du travail et le fonds Jean Isméolari.

**Instruments de recherche :** Voir l'*État des inventaires*

#### **Sources de la notice :**

- *État sommaire des versements faits aux Archives nationales par les ministères et les administrations qui en dépendent*, tome III.

- *Les Archives nationales. État général des fonds*, publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France (tomes II et V), 1978 et 1988.

**Date de la notice :** 2006 mise à jour en 2016

**Auteurs de la notice :** Patricia GILLET, Danis HABIB (Étienne GUILLEMOT, Suzanne CLÉMENCET-VITTE, Yvonne POULLE et Pierre THILLIEZ).

F/22/1 à 5.	Retraites ouvrières et paysannes : préparation de textes législatifs. 1904-1912.
F/22/6 à 166.	Syndicats professionnels créés entre 1879 et 1930, dissous de 1914 à 1935 : dossiers classés par département.
F/22/167 à 243.	Grèves. 1852-1935. 167 à 232. Dossiers classés dans l'ordre chronologique. 1905-1935. 233 et 234. Mélanges. 1852-1934.
F/22/235 et 236.	Travail : mélanges. 1921-1936.
F/22/237 et 238.	Grèves à Paris et dans divers lieux (banlieue et Seine-Inférieure), en Alsace-Lorraine. 1907 et 1921-1924.
F/22/239.	Associations professionnelles ouvrières subventionnées. 1897-1911.
F/22/240 à 247.	Syndicats professionnels patronaux et ouvriers dissous. 1890. 1939.
F/22/248 à 278.	Grands travaux contre le chômage. 1935-1937. 248 à 252. Réseaux de chemin de fer. 1935-1937.

- 253/1 et 253/2. Marine, routes nationales. 1935-1937.  
254 à 278. Dossiers classés par département. 1935-1937.
- F/22/279 à 299. Mines : mélanges. 1810-1935.  
*À signaler* : régime général et législation (1810-1923) ; concessions (1907-1918) ; durée du travail dans les mines et salaires des mineurs (1911-1932).
- F/22/300 à 304. Direction du travail, ministère du Travail. Correspondance. 1874-1932.  
F/22/305. Personnel de la direction et du ministère du Travail : décrets et arrêtés. 1875-1924.  
F/22/306 et 307. Travail : mélanges. 1894-1925.  
F/22/308 à 317. Commissions, comités et organismes divers dépendant du ministère du Travail ou ayant des rapports avec lui. 1893-1936.
- F/22/318 à 332. Commission de législation internationale du Travail, Bureau international du Travail, institutions internationales. 1919-1938.
- F/22/333 à 335. Réglementation du travail : législation. 1847-1936.  
F/22/336. Demandes d'autorisation de congrégations religieuses gérant des industries communiquées au ministère du Travail. 1902-1914.
- F/22/337. Réglementation de la distribution et de la consommation d'électricité. 1917-1922.  
F/22/338 à 340. Réglementation du travail : législation. 1900-1931.  
F/22/341 à 400. Repos hebdomadaire. 1874-1938.  
341 à 360. Mélanges se rapportant principalement à l'application de la loi du 13 juillet 1906. 1900-1938.  
361 à 379. Application de la loi du 13 juillet 1906 : dossiers classés dans l'ordre alphabétique des industries et des professions. 1906-1935.  
380 à 392. Repos hebdomadaire dans les usines à feu continu, dans les hôtels, restaurants et cafés, dans les boulangeries, dans les pharmacies.  
393 à 396. Repos hebdomadaire et chômage des jours fériés et des jours de fêtes locales. 1895-1937.  
397 à 400. Semaine anglaise. 1913-1919.
- F/22/401 à 428. Durée du travail (journée de huit heures et semaine de quarante-huit heures). 1919-1936.  
401 à 408. Mélanges, se rapportant principalement à la préparation et à l'application de la loi du 23 avril 1919. 1919-1935.  
409 à 428. Application de la loi du 23 avril 1919 dans les diverses industries et professions. 1919-1936.
- F/22/429 à 434. Boulangerie : application des lois sociales, travail de nuit. 1909-1937.  
F/22/435. Délégués ouvriers à la sécurité. 1907-1937.  
F/22/436 et 437. Retraites ouvrières et paysannes, assurances sociales. 1910-1936.  
F/22/438 à 472. Travail des femmes et des enfants. 1861-1938.  
438 à 443. Mélanges : législation, infractions, etc. 1886-1937.  
444 à 448. Protection de la maternité. 1893-1933.  
449 et 450. Salaire des ouvrières à domicile. 1915-1918.  
451 à 457. Travail des enfants. 1861-1938.  
458 à 472. Travail des femmes et des enfants : commissions départementales du travail et comités de patronage. 1872-1938.
- F/22/473 à 511. Sécurité des travailleurs et accidents du travail. 1872-1937.  
473 à 502. Mélanges : législation, application de la loi du 9 avril 1898 et de divers décrets, statistique des accidents du travail, prévention, etc. 1880-1937.  
503 à 509. Sécurité des travailleurs : conditions du travail dans diverses industries et professions. 1872-1936.  
510 et 511. Sécurité des ouvriers d'usines et d'ateliers. 1897-1930.
- F/22/512 à 529. Hygiène du travail. 1893-1936.  
512 à 514. Hygiène des locaux. 1902-1929.  
515 et 516. Commission d'hygiène industrielle. 1906-1926.  
517 à 519. Maladies professionnelles : application de la loi du 25 octobre 1919, etc. 1902-1936.  
520. Conseils et bureaux d'hygiène, législation sanitaire et salubrité publique. 1902-1904.  
521 à 528. Maladies professionnelles : prophylaxie. 1893-1936.  
529. Psychiatrie : hygiène et prophylaxie mentales. 1921-1929.
- F/22/530 à 542. Guerre de 1914-1918 : usines de guerre, placement des mutilés de guerre, transformation des fabriques de guerre en fabriques de paix, lutte contre le

- F/22/543 à 593. chômage. 1914-1919.  
Inspection du travail. 1867-1938  
543 à 552. Mélanges : organisation, personnel, etc. 1867-1934.  
553 à 574. Inspecteurs du travail : travaux originaux, rapports annuels, enquêtes diverses, relations avec les syndicats. 1900-1933.  
575 à 583. Inspection du travail : instances, réclamations contre des procès-verbaux ou des mises en demeure, pourvois en cassation, recours en grâce. 1899-1938.
- F/22/584. Offices de placement. 1916-1921.  
F/22/585 à 598. Mines de potasse d'Alsace et mines de charbon de la Sarre : procès-verbaux des séances des conseils, rapports, correspondance, etc. 1925-1936.
- F/22/590 à 595. Ouvriers mineurs : caisse autonome de retraite, salaire, délégués à la sécurité. 1915-1935.
- F/22/596 à 600. Imprimés divers. 1914-1938.  
F/22/601\* à 635\*. Direction du Travail, premier bureau : enregistrement de la correspondance (arrivée). 1902-1934.
- F/22/636\* et 637\*. Fonds de chômage : règlements (arrivée). 1932-1935.  
F/22/638\*. Direction de l'Assurance et de Prévoyance sociale, premier bureau : enregistrement de la correspondance (arrivée). 1916-1918.
- F/22/639\* à 658\*. Bureau de l'Office du Travail : enregistrement de la correspondance (départ). 1907-1934.
- F/22/659\* et 660\*. Fonds de chômage : règlements (départ). 1932-1934.  
F/22/661\* à 665\*. Contrôle des fonds de chômage total, de chômage partiel, des bureaux de bienfaisance, des fonds de chômage de marins et de dockers. 1932-1934.
- F/22/666\*. Direction du Travail, premier bureau : décisions. 1926-1932.  
F/22/667 à 684. Chômage. 1919-1937.  
667. Activité des fonds de chômage et des bureaux de bienfaisance. 1928-1930.  
668 à 675. Situation du marché du travail dans les départements. 1931-1937.  
676 à 684. Mélanges : vœux des conseils généraux, des conseils municipaux, etc. relatifs au chômage, demandes de secours, réclamations de comités de chômeurs, manifestations de chômeurs, etc. 1919-1937.
- F/22/685\* à 805\*. Tontines d'épargne : registres divers. 1791-1896.  
F/22/806 à 1037. Tontines d'épargne : fichiers. S. d.  
F/22/1038 à 1358. Ministère du Travail. Décrets et arrêtés. 1906-1939.  
F/22/1359 à 1480. Direction générale du Travail et de l'Emploi : arbitrage des conflits collectifs. 1920-1939.  
1359 et 1360. Législation. 1920-1939.  
1361 à 1458. Sentences arbitrales et surarbitrales (classement par département et par ordre alphabétique d'arbitre). 1937-1939.  
1459 à 1479. Décisions rendues par la Cour supérieure d'arbitrage (ordre chronologique). 1938-1939.  
1480. Rapports des préfets sur les procédures d'arbitrage et de conciliation. 1939.
- F/22/1481 à 1509. Direction générale du Travail et de la Main-d'œuvre : hygiène et sécurité des travailleurs ; inspecteurs du travail ; accidents du travail ; emploi des femmes et des enfants à des travaux dangereux ou insalubres ; fonds national de chômage ; comptabilité. 1912-1938.
- F/22/1510 à 1584. Allocations familiales. 1933-1946.  
1510 à 1516. Législation, 1938-1946 ; fonctionnement, 1933-1946.  
1517 à 1540. Caisses interprofessionnelles.  
1540 (*suite*) à 1566. Caisses professionnelles.  
1567 à 1580. Services particuliers. 1934-1946.  
1581 à 1584. Caisse des travailleurs indépendants. 1940-1946.
- F/22/1585 à 1765. Direction générale du Travail et de la Main-d'œuvre : conventions collectives. 1936-1944.  
1585 à 1591. Législation. 1919-1944.  
1592 à 1691. Conventions ayant fait l'objet d'une demande d'extension.  
1692 à 1708. Élaboration des conventions.

F/22/1766 à 1769.	1709 à 1765. Conventions conclues selon le régime de la loi de 1919. 1936-1939.
F/22/1770 à 1773.	Chômage. Subventions aux communes pour le fonds de chômage . 1934-1935. Grands travaux contre le chômage. 1934-1940. 1770. Législation. 1932-1937. 1771 et 1772. Exécution du plan. 1773. Commissions départementales de contrôle. 1934-1935.
F/22/1774 à 2022.	Sous-direction des Relations et conditions de travail : Charte du Travail. 1941-1951. 1774 à 1787. Généralités. 1788 à 1834. Nouvelle organisation sociale. 1835 à 2022. Liquidation.
F/22/2023 et 2024.	<i>Cotes vacantes</i>
F/22/2025 à 2055 <sup>F-Z</sup> .	Comité français de libération nationale (C.F.L.N.), Commissariat aux Affaires sociales (Alger) : dossiers de documentation. 1943-1944.
F/22/2056 à 2086.	<i>Cotes vacantes</i>
F/22/2187 à 2242.	Loi du 21 juin 1936 sur la semaine de quarante heures. 1931-1939.
F/22/2243 à 2317.	Loi du 23 avril 1919 sur la journée de huit heures. 1919-1936.
F/22/2320 à F/22/2329.	Archives du Service obligatoire du travail au ministère du travail (1943-1945) dont le Secrétariat général à la main d'œuvre (dossiers de M. David, directeur adjoint à la direction des mouvements de main d'œuvre, 1943-1944) et le fichier dit Briaud.
F/22/2330 à F/22/2387	Fonds Jean Ismélari (Papiers personnels (1901-1979) et archives du STO au ministère du Travail (1941-1961)